



Travaux sans devis, notaire

Par **arnaudpouzols**, le **07/01/2013 à 13:05**

Bonjour,rnrnJ'ai un sacré sac de nœuds, et je n'arrive pas à le démêler tout seul ... je requiers votre/vos avis, qui j'espère, coïncide avec mes premières démarches.rnrnA savoir: rn- J'ai fais construire une maison par un constructeurrn- Je suis passé par une société de TP en "direct" pour les terrassementsrn- Le notaire à un séquestre initial pour le paiement des 2 partisrnrnLitige :rn- La société de TP m'adresse une facture supplémentaire sur travaux complémentaire (évacuation de terres) pour moi et mon voisinrnrnMa maison à été livré conformément au permis de construire (terrassement compris)rnrnJ'ai demandé par LR le devis / bon de commande signé qui fait l'objet de ces travaux complémentaires.rn> Aucune nouvellesrnPar téléphone : "ça à été vu avec quelqu'un sur le chantier" (qui je précise n'est pas moi)rnrnJ'ai donc refuser de payer cette facture, mais mon voisin à envoyer les fonds nécessaires au notaire pour payer sa cote-part.rnrnJe campe sur mes positions et refuse catégoriquement de payer des travaux supplémentaires sans devis ni bon de commande, qui plus est sans "plus valu" à la demande initiale ... si l'entreprise à mal évaluer son devis initial, cela reste son problème non ? De plus comment vérifier si c'est un "fait" ?rnrnDe fait, mon notaire refuse de me rendre le reste du séquestre (qui ne couvre pas là-dite facture) tant que cette facture fait litige !rnrnAs-t'il le droit ?rnrnLa société de TP reste muette par écrit sur le bien fondé de la facture (car, comme vu au téléphone, elle est dans son tort)rnrnMerci !

Par **arnaudpouzols**, le **09/01/2013 à 08:44**

Bonjour,rnrnPersonne n'a d'avis ? :/